

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie

, sous la présidence de Madame Martine PATOUREL, Maire, avec la participation de Monsieur Hervé LAQUAY, conseiller aux décideurs locaux.

Présents : Mme PATOUREL Martine, M. LE GOUPIL Luc, Mme LECOLLEY Liliane, M. BERTIN Guy, M. MARECHAL Hubert, Mme LIBOIS Marie-Madeleine, Mme PICQUENOT Céline, M. FLAUX Mickaël, Mme DUPUIS Virginie, M. DEL PRETE Didier

Absents : M. LEGAY Rémi,
Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid a donné pouvoir à Mme DUPUIS Virginie
Mme GUESDON Isabelle a donné pouvoir à M. DEL PRETE Didier

M. MARECHAL Hubert est nommé secrétaire de séance.

- Approbation du dernier compte rendu : aucune observation.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 - COMMERCE

Rappel des résultats de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement :

Recettes..... 5 108.28 euros
Dépenses..... 1 130.00 euros
Soit un excédent de 3 978.28 euros

Section d'investissement :

Recettes..... 0 euros
Dépenses..... 2 246.24 euros
Soit un déficit de 2 246.24 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement : 8 436.28 euros
Section d'investissement : - 1 449.93 euros
Soit un excédent total de 6 986.35 euros

Restes à réaliser : NEANT

Après en avoir délibéré, à 12 voix pour, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2021 du commerce, les chiffres étant en concordance avec ceux du compte administratif.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - COMMERCE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Monsieur LE GOUPIL, présente le compte administratif 2021 du commerce :

Section de fonctionnement :

Recettes..... 5 108.28 euros
Dépenses..... 1 130.00 euros
Soit un excédent de 3 978.28 euros

Section d'investissement :

Recettes..... 0 euros
Dépenses..... 2 246.24 euros
Soit un déficit de 2 246.24 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement : 8 436.28 euros
Section d'investissement : - 1 449.93 euros
Soit un excédent total de 6 986.35 euros

Restes à réaliser : NEANT

Madame le Maire se retire du vote. Madame LECOLLEY, invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le compte administratif 2020.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 du commerce, les chiffres étant en concordance avec ceux du compte de gestion.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - COMMERCE

Suite aux résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement :	8 436.28 euros
Section d'investissement :	- 1 449.93 euros
Soit un excédent total de	6 986.35 euros
Après en avoir délibéré, à 12 voix pour, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2021 suivante :	
Excédent de fonctionnement (compte 002, fonctionnement recettes)	6 986.35 euros
Déficit d'investissement (compte 001, investissement dépenses)	1 449.93 euros
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068, investissement recettes)	1 449.93 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMERCE

Suite à l'étude des comptes en commission de finances, Monsieur LE GOUPIL, présente le budget primitif 2021 du commerce :

Section de fonctionnement :

Recettes	12 136.35 euros
Dépenses	12 136.35 euros

Section d'investissement :

Recettes	6 000.00 euros
Dépenses	6 000.00 euros

Après en avoir délibéré, à 12 voix pour, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2022 du commerce.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 - COMMUNE

Rappel des résultats de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement :

Recettes	933 566.49 euros
Dépenses	870 470.28 euros
Soit un excédent de	63 096.21 euros

Section d'investissement :

Recettes	288 780.11 euros
Dépenses	90 283.98 euros
Soit un excédent de	198 496.13 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement :	593 627.54 euros
Section d'investissement :	241 099.42 euros
Soit un bénéfice total de	834 726.96 euros

Après en avoir délibéré, à 12 voix pour, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2021 de la commune, les chiffres étant en concordance avec ceux du compte administratif.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - COMMUNE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Monsieur LE GOUPIL, présente le compte administratif 2020 de la commune :

Section de fonctionnement :

Recettes	933 566.49 euros
Dépenses	870 470.28 euros
Soit un excédent de	63 096.21 euros

Section d'investissement :

Recettes	288 780.11 euros
Dépenses	90 283.98 euros
Soit un excédent de	198 496.13 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 :

Section de fonctionnement :	593 627.54 euros
Section d'investissement :	241 099.42 euros
Soit un bénéfice total de	834 726.96 euros

Madame le Maire se retire du Madame LECOLLEY, invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le compte administratif 2021.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 de la commune.

Arrivée de Mr Rémi LEGAY

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - COMMUNE

Suite aux résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement :	593 627.54 euros
-----------------------------------	------------------

Section d'investissement : 241 099.42 euros
 Soit un excédent total de 834 726.96 euros
Restes à réaliser :
 Dépenses 119 481.38 euros
 Recettes 0 euros

comptes	Investissements	Montant			
		Prévu	Réalisé	Restes disponibles	Restes à réaliser
Chapitre 20 Immobilisations corporelles		22 000,00 €	1 140,00 €	20 860,00 €	1 020,00 €
202	Frais liés aux documents urbanisme	22 000,00 €	1 140,00 €	20 860,00 €	1 020,00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		301 500,00 €	66 696,19 €	262 651,96 €	118 461,38 €
2135	Installation générale agencement	140 000,00 €	42 510,34 €	97 489,66 €	106 383,38 €
2152	Installation de voirie	70 000,00 €	2 356,80 €	67 643,20 €	8 718,00 €
21578	Autres matériels et outillage de voirie	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	1 812,00 €
2183	Matériel bureau et informatique	15 000,00 €	2 199,96 €	12 800,04 €	1 548,00 €
TOTAL					119 481,38 €

Après en avoir délibéré, à 13 voix pour, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2021 suivante :
 Excédent de fonctionnement (compte 002, fonctionnement recettes) 593 627.54 euros
 Excédent d'investissement (compte 001, investissement recettes) 241 099.42 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE

Suite à l'étude des comptes faite en commission de finances, Monsieur LE GOUPIL, présente le budget primitif 2022 de la commune :

Section de fonctionnement :

Recettes 1 292 676.54 euros
 Dépenses 1 292 676.54 euros

Section d'investissement :

Recettes 648 099.42 euros
 Dépenses 648 099.42 euros

Le budget a été voté par chapitre.

Après en avoir délibéré, à 13 voix pour, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 de la commune

La séance est levée à 18 h 54

Clos et délibéré les jours, mois et an susdits